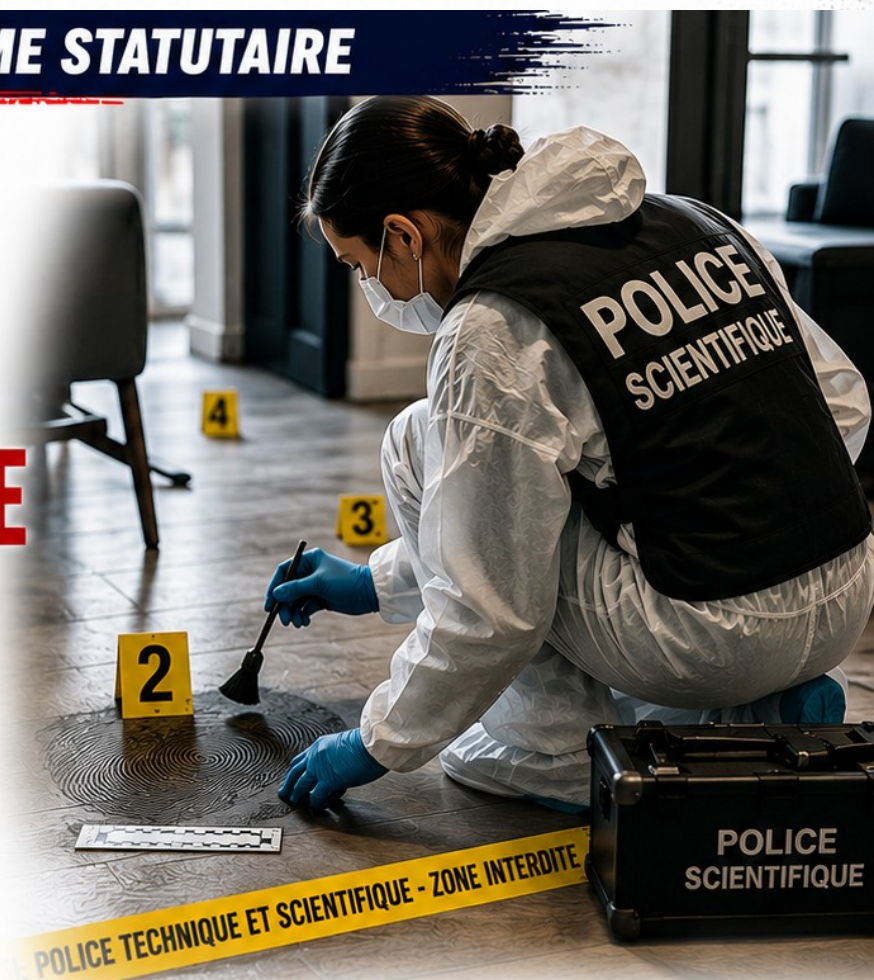


LES ENJEUX DE LA RÉFORME STATUTAIRE

LA SCÈNE DE CRIME, PREMIÈRE ÉTAPE DE LA VÉRITÉ JUDICIAIRE

*La qualité de l'enquête
commence sur le terrain.
Chaque trace prélevée peut devenir
une preuve déterminante.*



CONSTATER

SÉCURISER - RECHERCHER - RÉVÉLER

- Sécuriser la scène et préserver l'intégrité des lieux.
- Rechercher toutes les traces, même invisibles à l'œil nu.
- Révéler les indices par des techniques adaptées (lumière, poudres, réactifs...).

Une exigence technique élevée dans des conditions souvent difficiles.

PRÉLEVER

RIGUEUR - PRÉCISION - MÉTHODE

- Traces biologiques (ADN, sang, salive...).
- Empreintes et traces papillaires.
- Indices matériels (fibres, armes, micro-traces...).
- Conditionner, étiqueter, consigner chaque prélèvement.

Des gestes précis et rigoureux pour préserver l'intégrité de la preuve.

GARANTIR

INTÉGRITÉ - CHAÎNE - EXPLOITATION

- Assurer la chaîne de conservation sans rupture.
- Protéger la preuve de toute contamination ou altération.
- Permettre une exploitation judiciaire fiable et opposable.

Notre responsabilité : assurer la valeur judiciaire des preuves.

RECONNAÎTRE LE TERRAIN, C'EST PROTÉGER LA PREUVE.

REPRÉSENTER - DÉFENDRE - **AGIR**

www.snipat.com